



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 février 2019

# Communiqué de presse

## Appel à témoignage du défenseur des droits

A la suite de l'opération "Place aux droits" qui s'est déroulée du 26 au 29 novembre dernier, le défenseur des droits souhaite poursuivre son action en faveur des populations ultramarines, en recueillant leurs préoccupations et les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Il lance un appel à témoignages auprès de tous les habitants d'Outre-mer afin de mieux connaître les difficultés d'accès aux services publics et les éventuelles discriminations dont ils sont victimes.

Ces réponses contribueront à améliorer les droits des usagers et leur accès aux services publics.

L'appel à témoignage consiste à répondre à un très court questionnaire sur la page d'accueil du site internet du défenseur des droits <https://www.defenseurdesdroits.fr>

Les coordonnées des cinq délégués territoriaux du défenseur des droits en Martinique figurent sur le [site de la Martinique](#)

### Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
[florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr](mailto:florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr)  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'État en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972